

# Notes relatives aux alluvions et aux industries quaternaires de la vallée de la Claise au Grand-Pressigny (Indre et Loire)

par M. EM. DE MUNCK.

Ayant eu, en mai 1929, l'occasion de visiter la région du Grand-Pressigny sous la direction du Docteur Chaumier, l'éminent fondateur du Musée Préhistorique Pressignien, ainsi qu'en l'aimable compagnie de M. M. Rougé, conservateur de ce musée et de M. le Docteur Bonamy, mon attention a été attirée sur des carrières de sable ouvertes sur l'un des flancs de la vallée de la Claise affluent de la Creuse.

Ces carrières, situées au Nord-Ouest et aux abords de la charmante petite ville de Grand-Pressigny, appartiennent à M. Dupain, adjoint du maire, et c'est avec la plus vive reconnaissance que je le remercie, ici, de m'avoir autorisé à y faire quelques fouilles.

Presentant la présence de couches quaternaires bien en place, je tenais d'autant plus à explorer les carrières de M. Dupain que, jusqu'ici, l'on n'avait signalé nulle part en Touraine des superpositions d'alluvions renfermant des restes d'industries paléolithiques (1).

« C'est à l'état sporadique — avait écrit le Docteur Louis Dubreuil-Chambardel (1) — » que l'on a recueilli dans divers lieux de Touraine » des objets de cette industrie primitive ; mais, à notre connaissance » du moins, il ne s'agit là que d'instruments trouvés dans des stations » de surface et jamais dans des fouilles ou des coupes de terrain. »

Comme les vallées de la Haine et de la Somme, la vallée de la Claise présente trois ou quatre terrasses.

Vers la fin de l'Époque Pliocène, les eaux circulant à la surface des hauts-plateaux ont commencé à creuser leur lit. Il en est résulté la formation d'un large chenal et d'une *première ou haute terrasse*.

Les eaux ayant continué leur action érosive, la vallée de la Claise s'est approfondie progressivement mais sur des largeurs de moins en moins grandes que celle correspondant au creusement de la première ou haute terrasse. Il en est résulté la formation successive de la *deuxième*, de la *troisième* et de la *quatrième terrasse*.

Le cours d'eau s'est enfin localisé dans le bas fond de la vallée en contre bas de la quatrième ou basse terrasse.

---

(1) D<sup>r</sup> LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL — *La Touraine Préhistorique*, 1923, page 3.

L'homme de l'Epoque Quaternaire ayant, depuis l'aurore du creusement de la vallée de la Claise, séjourné sur les terrasses, au fur et à mesure de l'approfondissement de cette vallée, y a abandonné des restes de son industrie primitive d'autant plus abondants que la craie de la région du Grand-Pressigny renferme d'innombrables gisements de silex ou matière première utilisable et se présentant en affleurements.

Le cours d'eau ayant, sur chacune des terrasses, déposé des alluvions, il en résulte que celles-ci, d'âges différents, renferment des vestiges des industries qui se sont succédées à travers les Temps Préhistoriques.

C'est ainsi que, dans les vallées de la Haine et de la Somme, les alluvions de la deuxième terrasse renferment, vers la base du dépôt, des restes de l'industrie Préchelléenne et, vers le haut, des restes de l'industrie Acheuléenne, que, dans ces mêmes vallées, les alluvions de la troisième terrasse renferment du Préchelléen, du Chelléen et de l'Acheuléen, qu'enfin le tout est couronné par le limon du Quaternaire supérieur dit Ergeron avec, à la base, du Moustérien.

N'ayant pu, à défaut de tranchées, étudier les dépôts de la terrasse supérieure ou première terrasse de la vallée de la Claise, je dirai qu'en général, dans la région du Grand-Pressigny, les limons et graviers des plateaux, mesurant environ 1,00 m. à 1,50 m., représentent un terrain de transport qui correspond au commencement de la période du creusement des vallées. Cette formation, considérée par les géologues Français comme s'étant effectuée à l'Epoque Pliocène, est caractérisée par un limon sableux grisâtre avec petits cailloux roulés de quartz occupant des zones capricieuses à la surface des plateaux.

A la partie inférieure de ce limon, se trouve fréquemment un dépôt argilo-sableux renfermant des poudingues ferrugineux.

Il ne m'a pas été donné non plus d'étudier les alluvions de la deuxième terrasse, peu apparente d'ailleurs, mais, grâce aux tranchées de la carrière de M. Dupain, j'ai pu observer, sous le limon moderne des pentes, une très belle superposition des dépôts quaternaires de la troisième terrasse parfaitement en place et ne présentant pas la moindre trace de remaniements postérieurs à leur formation.

En voici la description sommaire ;

- A — Limon des pentes argilo-sableux brun grisâtre sans apparence de stratification. Il renferme de nombreux éclats de silex fort patinés, pour la plupart, et très irrégulièrement disséminés dans toute la masse. —  
Restes d'industrie Néolithique, ... 0 m. 25 à 0 m. 60
- B — Limon roux argilo-sableux renfermant dans la masse et surtout vers la base des linéoles de gravier constituées par des grains de quartz, de craie et de silex. Il est stratifié vers le bas mais passe insensiblement, vers

- le haut, au limon supérieur A. 0 m. 60
- C — Limon calcareux jaunâtre avec mince gravier à la base, 0 m. 20 à 0 m. 50
- D — Limon pulvérulent marneux blanchâtre renfermant des grains de quartz, 0 m. 30 à 1 m, 20
- E — Sable quartzeux à gros grains avec petits galets de quartz et de silex. En certains points, ce dépôt présente une allure fluviale nettement entrecroisée, en d'autres, se voient de petits lits de sable stratifié à grains fins, 4 m. 00 à 5 m. 50
- F — Craie tuffeau (Crétacé supérieur.)

Le temps m'a manqué pour explorer en détail les alluvions anciennes qui surmontent le dépôt E, mais je suis persuadé que si mes excellents amis préhistoriens Tourangeaux voulaient y faire des recherches méthodiques en ayant soin de classer rigoureusement, par niveaux, les restes d'industrie paléolithique ils réuniraient, pour leur beau Musée Préhistorique du Grand-Pressigny, d'importantes séries se rapportant à l'Acheuléen et au Moustérien.

Si j'avais pu disposer de quelques jours, il m'eût été donné, sans doute, de recueillir dans le dépôt E des coups de poing chelléens typiques. Mais, à leur défaut, j'ai retiré moi même de ce dépôt une série de pièces à facies Préchelléen et Chelléen dont voici la description sommaire :

#### **Industrie Préchelléenne basée sur la simple utilisation d'éclats naturels de silex.**

1. — Grossier éclat naturel de galet de silex dont les bords tranchants présentent de nombreux esquillements résultant de son utilisation.
2. — Eclat de silex sans bulbe de percussion. Il présente de nombreux esquillements régulièrement disposés d'un seul côté de son bord le plus tranchant.
3. — Eclat de silex sans bulbe de percussion. Il présente sur son bord le plus tranchant des traces d'utilisation.
4. — Eclat de silex sans bulbe de percussion. L'une de ses faces est entièrement recouverte de croûte naturelle et ses bords ont servi à râcler. (1)

#### **Industrie Chelléenne basée sur le débitage intentionnel des blocs de silex.**

5. — Galet de silex parfaitement préhensible à la main et présentant, à l'une de ses extrémités des esquillements et des écrasements de percussion. Il semble avoir servi de percuteur.

---

(1) Avant mon excursion dans la région du Grand-Pressigny, M. le Docteur Chauvier m'avait exprimé des doutes relativement à l'existence d'une industrie Préchelléenne ou Eolithique.

Mais je dois dire que l'ayant prié d'examiner de très près les restes de cette industrie recueillis sous ses yeux à la carrière de M. Dupain il admet parfaitement qu'ils présentent tous des caractères d'utilisation par l'homme préhistorique.

6. — Bloc de silex préhensible à la main et présentant, sur trois de ses quatre bords, de très nombreux esquillements et écrasements de percussion. Il semble avoir servi de percuteur ou de retouchoir.
7. — Grand et épais éclat de silex résultant du débitage intentionnel de la matière première. Il présente une section du plan de frappe, un grand et épais bulbe et un esquillement de percussion.
8. — Bel éclat résultant du débitage intentionnel et méthodique d'un bloc de silex. Il présente sur l'un de ses bords une partie de croûte naturelle favorable à une bonne préhension à la main ainsi que deux surfaces juxtaposées résultant de l'enlèvement préalable de deux longs éclats. A l'une de ses extrémités se voit une section du plan de frappe. Enfin, l'autre face qui a été ensuite détachée d'un seul coup montre un beau bulbe, un petit esquillement de percussion ainsi qu'un bord tranchant avec nombreuses ébréchures résultant d'une utilisation prolongée.
9. — Eclat semblable au précédent sauf qu'il ne présente pas de croûte naturelle et que, sur ses deux bords tranchants, se voient de nombreuses ébréchures résultant de son utilisation pour couper et pour racler.
- 10 à 24. — Quinze éclats de formes diverses et résultant du débitage intentionnel des blocs de silex. Ils présentent tous des traces d'utilisation et quelques uns ont servi de racloirs rectilignes et à encoches.
- 25 à 26. — Deux perçoirs.
- 27 à 28. — Deux petits blocs de silex de forme polyédrique, (pierres de jet ?) . L'un d'eux est craquelé par l'action du feu (1).

(1) Voulant me rendre compte de la façon dont ce craquelage s'est produit, j'ai soumis à l'action du feu des rognons de silex à croûte naturelle que j'avais rapportés du Grand-Pressigny. Ces rognons se sont d'abord fendillés, ont éclaté ensuite en deux ou trois morceaux puis, en continuant à les maintenir dans les flammes, ils se sont écaillés sur leur pourtour de telle sorte que si j'avais prolongé l'opération ils se seraient entièrement décortiqués.

Sans même pousser jusqu'au bout l'expérience, j'ai obtenu des petits blocs polyédriques semblables à la pierre de jet craquelée recueillie à la carrière de M. Dupain.

Le débitage ayant eu lieu par l'action du feu, ces blocs polyédriques ne présentent pas de bulbes ni d'esquillements de percussion. Ils sont craquelés plus ou moins profondément et, souvent, de petits éclats en forme de cupule s'en sont détachés.

En 1900, j'ai découvert, à Harmignies (Hainaut), un très important gisement à industrie Préchelléenne décrit dans le tome XIX (1900-1901) du Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles et qui m'a fourni des quantités de ces pierres de jet, ou pierres de fronde.

En France, M. Chauvet, notamment, a signalé la présence de ces projectiles dans le Moustérien.

On a souvent pris les pierres de jet obtenues par éclatement au feu pour des percuteurs, or, en examinant ceux-ci de près, l'on peut constater que les *étoilures* et les *écrasements* produits par la percussion offrent des caractères tout autres que les *craquelures* et les *cupules* résultant de l'éclatement par le feu.

Contrairement aux silex que renferme le dépôt supérieur A de la carrière de M. Dupain et qui, longtemps, ont été exposés aux rayons solaires et à l'action des agents atmosphériques, ceux recueillis dans les alluvions quaternaires E ne présentent, pour la plupart, aucune patine visible à l'œil nu. Beaucoup d'entre eux sont lustrés et quelques uns ne le sont qu'à peine.

Enfin un seul (percuteur ou retouchoir) est plus ou moins roulé, mais son transport dans le lit du cours d'eau ou, simplement, son usure par les sables que celui-ci a charriés n'a fait qu'oblitérer très légèrement les nombreuses et profondes traces d'utilisation qui le caractérisent.

Tous ces objets ayant été recouverts, depuis les temps Quaternaires, d'épais dépôts d'alluvions, semblent donc s'être trouvés, peu de temps après leur utilisation par l'homme primitif, à l'abri des rayons solaires et de l'action des agents atmosphériques contrairement, je le répète, à ceux que renferme le dépôt supérieur A.

Il résulte de ce qui précède que, pour la première fois en Touraine, des dépôts d'âge quaternaire parfaitement définis et non remaniés ont fourni des restes d'industrie primitive suffisamment caractérisés pour m'autoriser à avancer que, dans les vallées de ce pays, l'on retrouvera un jour, bien en place, toute la succession des industries Préchelléenne, Chelléenne, Acheuléenne et Moustérienne.

Vous considérerez sans doute avec moi, Messieurs et chers collègues, que c'est là un point très important qui permettra notamment à nos excellents confrères préhistoriens du Grand-Pressigny d'établir scientifiquement, dans leur beau Musée, la classification de ces industries en se basant sur des données précises fournies par la stratigraphie et suivant la chronologie géologique.

J'espère enfin que, grâce à leurs recherches, ils auront la chance de découvrir dans les alluvions des vallées de la Touraine des restes de la faune Quaternaire et qu'ainsi des données d'ordre paléontologique viendront confirmer les premières observations dont je viens de vous rendre compte.

---